



Monsieur le directeur académique des services de l'Education Nationale du Pas de Calais, président du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail
Mesdames et Messieurs les membres du CHSCT,

Qu'en restera-t-il ?

À quelques semaines du début des vacances scolaires, le SNALC-SNE souhaite dessiner les contours du tableau de la gestion de cette crise sanitaire qui a bouleversé le quotidien des enseignants.

Beaucoup d'inquiétudes demeurent quant au retour de la pandémie durant les prochains mois, c'est pourquoi il est nécessaire de tirer dès à présent les leçons de cette période afin que nos collègues puissent bénéficier de meilleures conditions de travail si la crise sanitaire perdure. **Malheureusement, la tendance est à reproduire les mêmes erreurs.**

Les enseignants et les équipes de direction ont dû faire face à une situation inédite et jamais envisagée : **maintenir la continuité pédagogique sans que les élèves et leurs enseignants ne puissent être réunis dans une salle de classe.** Les collègues ont eu à faire face à des situations souvent dans l'urgence. Sur ce point, **cette période a prouvé la capacité d'adaptation des enseignants.**

Cependant, à la différence des propos tenus par le Ministre Jean Michel Blanquer, **l'Education Nationale n'était pas prête à assurer un enseignement en distanciel pour tous les élèves** : les espaces numériques de travail (ENT) ont très vite été indisponibles car hyper sollicités. Les enseignants n'avaient pas été suffisamment formés à l'utilisation des outils numériques ni équipés en matériel informatique ce qui a encore plus aggravé les inégalités très fortes qui sont une caractéristique du système éducatif français.

Les enseignants exercent une profession à risques. C'est un fait. L'assassinat de Samuel Paty, le 16 octobre 2020, en a choqué plus d'un. Les professeurs se sont sentis démunis face à des situations de remise en cause de leur enseignement et de rejet des principes républicains dont la laïcité. Face aux difficultés dont ils témoignent, agressions verbales voire physiques, et aux besoins d'outils pour réagir ou prévenir les comportements attentatoires, la réponse de notre ministre consiste en un plan de formation à la laïcité pour les personnels qui laisse ces derniers sceptiques. Est-ce pour mieux les formater alors que dans le même temps il a été décidé de la suppression de l'Observatoire de la laïcité ? L'urgence est d'améliorer la protection des personnels et de leur offrir des conditions de travail dignes.

Ces derniers mois, le SNALC-SNE a observé une augmentation du nombre de remontées de conflits avec les parents et cette crise sanitaire a mis en évidence la fragilité d'une partie de nos collègues dont les pathologies les rendent plus vulnérables que d'autres. **Des années d'absence de véritable politique sanitaire, d'absence de médecine de prévention, la suppression de l'Observatoire national de la Sécurité et de l'accessibilité des établissements d'enseignement révèlent une constante : l'aveuglement assumé de nos dirigeants et le manque de volonté d'y remédier.**

Pour le SNALC-SNE, ces continuelles volte-faces du calendrier vaccinal des agents sont un reniement pur et simple de la parole présidentielle. Quant à la forme, elle laisse pantois. **Annouer de telles nouvelles prioritairement dans les médias témoigne d'un mépris absolu des enseignants.** Par ailleurs, si ce n'est pas pour assainir la situation dans les établissements scolaires, à quoi bon avoir fermé les écoles trois jours ? **Vacciner les enseignants pour qu'ils soient protégés à l'heure de partir en vacances d'été a-t-il du sens ?** En quoi cela découle-t-il d'une priorité reconnue à des professionnels ? Les quelques initiatives locales de vaccination des personnels, comme dans le secteur d'Arras, n'ont fait que souligner la cruelle absence de dispositions nationales.

Nous savons tous maintenant que les « **gestes barrières** » **constituent la première ligne de défense contre le coronavirus.** Et il devrait en être ainsi pour les autres maladies qui circulent selon les saisons à l'école comme les

grippes, les gastro-entérites. **Le SNALC-SNE dénonce depuis longtemps le sous-équipement de nombreux établissements scolaires.** Qu'en est-il des consignes de nettoyage et de désinfection ? Qu'en est-il de l'état des lieux des sanitaires des établissements, de leur rénovation ? La Covid-19 est loin d'être vaincue et au SNALC-SNE, nous constatons une réduction du nombre de nettoyages quotidiens. Il faut donner les moyens suffisants aux établissements pour maintenir des sanitaires sains et propres durant toute la journée, toute l'année. **L'hygiène ne peut plus être une variable d'ajustement financière.**

La situation sanitaire actuelle nous a tous épuisés à cause, principalement, d'une inconstance des décisions, du retour en arrière sur des préconisations, et de l'information tardive dans les boîtes professionnelles en dehors des heures de bureau voire même principalement le week-end et sans aucun respect du droit à la déconnexion. Pour le SNALC-SNE, ces changements incessants sont nuisibles pour tout le monde.

La période des examens est particulièrement éprouvante cette année avec un cafouillage sur les convocations des élèves et des enseignants. La dématérialisation des copies entraîne des mécontentements et pose la question des conditions de travail (les risques pour la santé, le temps de travail, la question de l'équipement...). La colère monte et je citerai les propos de l'un d'entre eux : « on nous demande de plus en plus de faire du n'importe quoi, n'importe comment et on se retrouve toujours en première ligne pour essayer les critiques acerbes de l'institution et des parents ».

Dans la voie professionnelle, les collègues nous ont fait part d'une très grande fatigue. Il n'a pas été possible d'étaler les épreuves de CCF sur le 3^{ème} trimestre à cause du confinement : tout a été fait en une dizaine de jours avec parfois plusieurs épreuves le même jour. A cela s'ajoutait l'oral de chef d'œuvre, nouveauté dans le cadre de la Réforme de la Voie Professionnelle pour laquelle il n'y a pas de Comité de Suivi Académique. Quant aux collègues, c'était la course entre l'organisation, la passation et la correction des épreuves, sans compter qu'ils devaient rendre les notes pour le 4 juin tout en remplissant les bulletins et les livrets avant les conseils de classes.

Nous déplorons donc, encore une fois, le manque de respect de notre administration pour les personnels qu'elle emploie. Ce tableau est peut-être déplaisant, mais il est juste, à défaut d'être exhaustif.

Je vous remercie pour votre attention.

Géraldine PEREPELITZA
Lionel SAUSSE
Représentants SNALC-SNE en CHSCTD 62